

Réf: Dossier 362789

Avis de constitution

SOCIETE « METAL AIGLE » en abrégé « M.A »

Siège Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port-Bouët

AGBABOU derrière l'Aéroport à 50 m du Carrefour

Evangelico., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2024 , et enregistrés le 12/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « METAL AIGLE » en abrégé « M.A »

Objet : Soudure ; Elevage ; Agriculture ;
Menuiserie allure et

ébéniste

Assainissement ; immobilier ; fourniture de
bureau et

Prestations de Services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

? L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

? L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

? La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

? La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

? Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port-Bouët
AGBABOU derrière l'Aéroport à 50 m du Carrefour
Evangelico., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M AGBO TANOI ETIENNE VINCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08922 du 25/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72154/GTCA/RC/2024 du 25/11/2024

